



# Direction d'école de musique

## Formation continue Parcours professionnalisant

### ● Objectifs généraux

Ce parcours de professionnalisation, pensé comme une formation professionnelle complète, vise à faire acquérir ou à perfectionner les compétences nécessaires à la direction d'une structure d'enseignement artistique spécialisé.

Il s'agit tout autant de garantir la maîtrise de savoirs et de savoir-faire dans la gestion d'une école que de développer les facultés de réflexion critique sur les enjeux de l'enseignement artistique, de favoriser des démarches d'engagement personnel et de garantir la capacité à interroger ses propres pratiques. En effet, le contexte culturel, social et économique en pleine mutation conduit à voir se cristalliser des attentes nouvelles dans ce domaine de l'enseignement artistique ; un des enjeux majeurs de cette formation est de doter les directeurs d'un éventail de moyens le plus large possible pour répondre aux évolutions présentes et futures de leur profession.

La formation s'attachera à créer les conditions favorables d'émergence d'une identité professionnelle locale des directeurs, propice non seulement au partage d'une culture et d'une réflexion communes sur leur métier mais indispensable à l'aménagement territorial qui fonde le schéma départemental et la mise en réseau des écoles.

### ● Dynamique de la formation

Destinée à accueillir des professionnels en responsabilité dans les structures, des enseignants ou des artistes professionnels, son contenu se fixe comme exigence de dépasser les acquis, les convictions et les opinions intériorisés dans ces propres pratiques professionnelles, sans exclure le bénéfice à retirer de la confrontation, au sein de la promotion des stagiaires, des expériences individuelles.

Ce parcours professionnalisant s'articule autour d'enseignements académiques qui feront place au débat mais aussi et surtout autour d'actions et d'expérimentations de terrain conçues et élaborées de façon autonome mais encadrées par l'équipe de formateurs.

Les modalités de déroulement des enseignements, des stages pratiques et de leur évaluation exploiteront le plus souvent possible le vecteur du groupe des stagiaires.

## ● **Conditions d'accès**

### **Directeurs/coordonateurs en poste**

- Justifier d'un parcours musical
- Avoir une expérience d'enseignement en cours
- Présenter ses motivations et un CV

### **Enseignants en poste**

- Justifier d'une expérience d'enseignement de 5 ans
- Justifier d'un parcours musical
- Être titulaire d'un DEM, DEC ou équivalent
- Présenter ses motivations et un CV

Les dossiers de candidature seront soumis à une commission de recevabilité qui se réservera le droit d'organiser des entretiens.

## ● **Validation de la formation**

La validation de cette formation fera l'objet d'un Agrément Départemental de directeur d'école de musique.

## ● **Calendrier**

### **240 heures entre janvier 2008 et juin 2009**

une matinée par semaine en période scolaire (lundi),  
des journées durant les périodes de congés scolaires.

## ● **Tarifs**

4 000 €

Joindre un chèque de caution de 500 € en attendant l'acceptation de la prise en charge par votre employeur.



# MODULE 1

## Fondements de l'école d'enseignement artistique

### ● Objectifs

- clarifier les éléments caractéristiques de service public qui fondent la légitimité d'une école,
- exploiter cette clarification pour conduire à l'élaboration ou l'amélioration du projet d'école de chaque établissement.

### ● Contenu

#### 1) La légitimité générale de l'école

- missions et enjeux territoriaux, sociaux et culturels

#### 2) Les publics des écoles de musique

- catégories, sociologie, élargissement
- publics spécifiques (handicapés, adultes, autres)

#### 3) Les projets

- projet d'école / projet culturel
- projet artistique / projet pédagogique de classe
- règlement intérieur

#### 4) Le rayonnement

- partenariats culturels ou éducatifs
- actions en milieu scolaire
- écoles centres ou pôle ressource



# MODULE 2

## Connaissances artistiques et pédagogiques

### ● Objectifs

- apporter des éléments de connaissances complémentaires et nouveaux sur les différents objets d'apprentissage proposés par les écoles ; le matériau musical, la création, les modalités d'expression personnelle, le patrimoine musical et artistique, les techniques instrumentales,
- mieux maîtriser les spécificités de la didactique de chaque discipline instrumentale (cordes, vents, claviers...),
- identifier les facteurs mentaux, psychologiques et psychiques des apprenants dans leur démarche d'accès aux savoirs.

### ● Contenu

#### 1) Les connaissances artistiques

- esthétiques
- langages

#### 2) Les connaissances pédagogiques

- sciences de l'éducation
- didactique et répertoire par disciplines
- fondements particuliers de l'apprentissage artistique, vecteurs d'apprentissage : créativité, globalité, interdisciplinarité
- modalités d'apprentissage : principes d'élaboration d'un cursus, passer du savoir à la pratique, la continuité des parcours, l'autonomie, l'évaluation



# MODULE 3

## Administration, gestion et environnement

### ● Objectifs

- acquérir ou perfectionner les compétences de gestionnaire et de chef de service en apportant des connaissances sur l'environnement administratif, institutionnel et comptable dans lequel évolue une école,
- apporter des moyens opérationnels de gestion des ressources humaines utiles à l'animation et à la gestion au quotidien d'une équipe,
- développer une aptitude à une communication écrite et orale efficace tant en interne qu'en externe.

### ● Contenu

#### 1) L'environnement institutionnel

- collectivités et institutions

#### 2) La gestion administrative et financière

- responsabilités : sécurité des locaux, accueil de publics, législation
- comptabilité
- convention collective / Fonction Publique Territoriale

#### 3) La gestion des ressources humaines

- management, dynamique de groupes, gestion des conflits, cohésion de l'équipe

#### 4) La communication

- visuelle
- écrite
- orale



# MODULE 4

## Défis actuels de l'école : appréhension des enjeux spécifiques

### ● Objectifs

- apporter des outils de réflexion et des solutions pragmatiques pour mettre en place des axes nouveaux de développement dans les écoles,
- découvrir, analyser et confronter des expériences menées dans d'autres structures, dans d'autres domaines artistiques et culturels, dans d'autres territoires.

### ● Contenu

#### 1) Les cultures émergentes

- les musiques actuelles et les danses urbaines : parcours / contenus / partenariats / diffusion

#### 2) La place des pratiques collectives

- finalités / modalités - apprendre / pratiquer

#### 3) La Formation Musicale

- la formation théorique, la culture musicale, la sensibilisation à la création et au sens d'une œuvre

#### 4) Les innovations pédagogiques

- expérimentations accompagnées

#### 5) Le projet personnalisé de l'élève

- adéquation des offres et des demandes